

# VALORISER ET PROMOUVOIR LA VIE CULTURELLE

**Porteur du projet :** Direction de l'Informatique, Bureau de la Culture

**Services associés :** Direction de la Communication

**Partenaires extérieurs :** Associations et structures culturelles

Au-delà de ses compétences obligatoires que sont la Bibliothèque départementale et les Archives départementales, le Conseil général s'est résolument engagé dans une politique culturelle volontariste.

Le Conseil général a la volonté de développer une culture de proximité ainsi que de faciliter l'accès des plus jeunes aux arts et à la culture. Il aide à la valorisation des richesses patrimoniales, culturelles du département et au renforcement de l'identité tarnaise. La création d'un portail culturel départemental, accessible depuis le site internet du Conseil général, s'inscrit dans cette perspective et renforce les orientations de la politique culturelle du Conseil général.

Environnement

Limiter la production de papier

Social

- ▶ Offrir l'accessibilité de ses services à tous les tarnais
- ▶ Participer à la valorisation des actions culturelles

Economie

Soutenir les acteurs culturels à travers la promotion de leurs actions

Gouvernance

Améliorer la communication et l'information

Lancement 2007

**Cadre de référence :**

- ▶ Épanouissement des tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie

**Le projet :**

La création d'un portail culturel départemental a pour objectif de recenser, promouvoir et valoriser la vie culturelle du département.

Ce portail internet permettrait à tous :

- de mieux connaître les actions culturelles du département,
- de télécharger les dossiers de subventions et autres formulaires,
- d'être informé sur la vie et l'actualité de la culture dans le Tarn.

**Suivi et indicateurs :**

Nombre de personnes se connectant sur le portail